

LA MURETTE

LE FINANCEMENT ORIGINAL D'UNE CHAUDIÈRE BOIS ET DE SON RÉSEAU DE CHALEUR

La commune de La Murette possédait deux anciennes chaudières au fioul et au gaz qu'il devenait impératif de remplacer. Petite commune nichée au cœur de la Chartreuse, La Murette dispose de moyens financiers limités. Le remplacement de ces chaudières représentait donc un investissement conséquent. Il leur a fallu non seulement trouver un financement adapté, mais aussi identifier une solution de chauffage répondant à leurs besoins spécifiques.

Accompagnée par un chargé de mission en transition énergétique, la commune a entrepris un audit de ses bâtiments pour obtenir des conseils avisés. Ce dernier les a orientés vers l'AGEDEN, qui leur a proposé trois scénarios envisageables.

La décision finale s'est portée sur une chaudière à granulés de bois, couplée à un réseau de chaleur alimentant sept bâtiments communaux, dont les trois écoles. Ce réseau permettra également de chauffer un local commercial.

Pour la réalisation de ce projet, La Murette a fait appel à l'entreprise ForestEner, spécialisée dans les solutions de chaleur renouvelable locale « clés en main ». ForestEner offre aussi la possibilité d'un financement participatif, permettant aux citoyens de devenir actionnaires via une centrale villageoise. La commune et l'entreprise sont liées par un contrat de fourniture de chaleur, ce qui permet à La Murette de préserver ses fonds propres pour d'autres projets.

Compte tenu de la localisation des bâtiments alimentés par le réseau, il a été décidé d'installer la chaudière au centre du village. Pour préserver le patrimoine architectural, celle-ci a été intégrée dans les bâtiments existants, la rendant invisible de l'extérieur.

Enfin, des ateliers de sensibilisation seront organisés pour les enfants et le grand public, afin de promouvoir l'intérêt des énergies renouvelables. Ces ateliers seront animés par une chargée d'animation employée par ForestEner.



Chaudière à bois



Silo à granulés